

## SECTION VII - RÉSUMÉ

Il existe un certain nombre de propositions au sujet des mégaprojets des hydrocarbures de l'Arctique qui, s'ils s'étaient réalisés en utilisant le mode maritime comme moyen de transport jusqu'au marché, entraîneraient la navigation toute l'année dans le passage du Nord-Ouest. En raison de facteurs comme la stabilité du marché mondial de l'énergie, les résultats peu concluants de l'exploration dans le Nord, l'absence d'une politique du développement du Nord et les risques techniques encourus, une incertitude considérable règne au sujet de la nature, du calendrier et de la portée du développement de l'Arctique.

Néanmoins, le Ministère a accompli un certain nombre de travaux préparatoires dans le cadre des engagements de ressources dont il dispose. Ces travaux comprennent l'élaboration d'une politique des services maritimes dans l'Arctique et la création d'un Service de contrôle de la navigation dans l'Arctique en réponse aux recommandations du Projet pilote de l'Arctique, l'examen des évaluations environnementales, la proposition d'ouvrir dans le nord un bureau qui deviendrait éventuellement celui de la région arctique de la Garde côtière canadienne, la planification et la caractérisation d'un brise-glace de cote polaire, l'étude des lois et règlements applicables et l'élaboration des modifications connexes. Il est prévu que lorsque l'industrie aura démontré qu'elle s'engage financièrement dans la production et la livraison des hydrocarbures, le Ministère sera en mesure de proposer des engagements équivalents pour l'infrastructure et la réglementation maritime.

Les trois projets indiqués ci-dessus n'ont été mentionnés que pour permettre d'apprécier les exigences éventuelles de l'Administration canadienne des transports aériens dans le cas où d'importants développements se produiraient dans le domaine des hydrocarbures. Les estimations de coûts fournies ne sont que des estimations très préliminaires et aucune documentation relative à la planification et à la programmation pour préciser et justifier les exigences opérationnelles n'a été préparée jusqu'à présent. La mesure selon laquelle ces projets de l'ACTA se réaliseraient serait, dans la plupart des cas, directement proportionnelle au degré de succès des activités de forage dans l'ouest de l'Arctique.